



Formateur en Gros Œuvre-Maçonnerie et Formations Réglementaires (R408) (H/F)

L'association **Bâtiment CFA Normandie** a pour mission de mettre en œuvre la formation professionnelle (initiale et continue) des métiers du bâtiment. Elle propose 60 diplômes (du CAP au diplôme d'ingénieur) au sein de 7 CFA qui forment près de 5000 apprenants.

Afin de compléter nos équipes pédagogiques du **CFA de Rouen**, nous recrutons **un(e) formateur/trice en Gros Œuvre-maçonnerie et Formations Réglementaires (R408)**.

Rattaché à l'Adjoint de Direction Pédagogique, vous assurerez la montée en compétences des apprenants du secteur Gros Œuvre-Maçonnerie et assurez des formation réglementaires (R408).

Vos missions :

- Conception et organisation de contenus pédagogiques
- Animation de sessions de formation
- Adapter l'action pédagogique en tenant compte de l'hétérogénéité des apprenants
- Accompagner les apprenants au centre et en entreprise
- Développer et entretenir la relation avec les entreprises dans le cadre du suivi de la formation des apprentis
- Participer aux événements du CFA (JPO, forums, salons, ...)
- Participer à divers projets : déploiement des outils numériques, réflexion sur le développement et l'amélioration continue de notre offre de formation ...
- Veille technologique (outils numériques, processus, équipements ...)

Votre profil :

- Au minimum BP ou Bac Pro dans le Gros Œuvre-Maçonnerie
- 5 ans d'expérience minimum dans le secteur du bâtiment
- Connaissance du numérique (outils CAO/DAO, GMAO, BIM, ...)
- Aisance relationnelle
- Bonnes capacités de communication,
- Capacité à fédérer et animer un groupe
-

CDD temps partiel 80% (28h par semaine) - Poste basé à Saint Etienne du Rouvray

Date de prise de poste : 01/09/25 – Date de fin de contrat : 10/07/26

Rémunération brute mensuelle : 1 917,43€ (coef.295.90)

Merci d'adresser votre CV ainsi que votre lettre de motivation à l'adresse suivante :

recrutement@batimentcfanormandie.fr

La politique d'embauche de notre association vise à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.

Entreprise handi-accueillante en référence à la norme AFNOR NF X50-783